



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

NINETEENTH YEAR

~~1130~~
*th MEETING: 12 JUNE 1964**ème SÉANCE: 12 JUIN 1964**DIX-NEUVIÈME ANNÉE*

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1130)	1
Adoption of the agenda	1
The question of race conflict in South Africa resulting from the policies of apartheid of the Government of the Republic of South Africa; letter dated 11 July 1963 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/5348):	
(a) Letter dated 27 April 1964 addressed to the President of the Security Council by the representatives of Afghanistan, Algeria, Burma, Burundi, Cambodia, Cameroon, Central African Republic, Ceylon, Chad, Congo (Brazzaville), Congo (Leopoldville), Cyprus, Dahomey, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, India, Indonesia, Iran, Iraq, Ivory Coast, Jamaica, Japan, Jordan, Kenya, Kuwait, Lebanon, Liberia, Libya, Madagascar, Malaysia, Mali, Mauritania, Mongolia, Morocco, Nepal, Niger, Nigeria, Pakistan, Philippines, Rwanda, Saudi Arabia, Senegal, Sierra Leone, Somalia, Sudan, Syria, Tanganyika, Thailand, Togo, Tunisia, Turkey, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta, Yemen and Zanzibar (S/5674);	
(b) Report by the Secretary-General in pursuance of the resolution adopted by the Security Council at its 1078th meeting on 4 December 1963 (S/5658 and Corr.1 and Add.1-3);	
(c) Reports of the Special Committee on the Policies of Apartheid of the Government of the Republic of South Africa (S/5621 and S/5717)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1130)	1
Adoption de l'ordre du jour	1

(Continued overleaf — suite au verso)

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<i>Page</i>
La question du conflit racial en Afrique du Sud résultant de la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine: lettre, en date du 11 juillet 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5348);	
<u>a)</u> Lettre, en date du 27 avril 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, de la Birmanie, du Burundi, du Cambodge, du Cameroun, de Ceylan, de Chypre, du Congo (Brazzaville), du Congo (Léopoldville), de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irak, de l'Iran, de la Jamaïque, du Japon, de la Jordanie, du Kenya, du Koweït, du Liban, du Libéria, de la Libye, de Madagascar, de la Malaisie, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, de la Mongolie, du Népal, du Niger, de la Nigéria, de l'Ouganda, du Pakistan, des Philippines, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, du Rwanda, du Sénégal, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la Syrie, du Tanganyika, du Tchad, de la Thaïlande, du Togo, de la Tunisie, de la Turquie, du Yémen et de Zanzibar (S/5674);	
<u>b)</u> Rapport du Secrétaire général en application de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité à sa 1078ème séance, le 4 décembre 1963 (S/5658 et Corr.1 et Add.1 à 3);	
<u>c)</u> Rapports du Comité spécial chargé d'étudier la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine (S/5621 et S/5717)	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* * *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND THIRTIETH MEETING

Held in New York, on Friday, 12 June 1964, at 10.30 a.m.

MILLE CENT TRENTEIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le vendredi 12 juin 1964, à 10 h 30.

President: Mr. Arsène A. USHER (Ivory Coast).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1130)

1. Adoption of the agenda.
2. The question of race conflict in South Africa resulting from the policies of apartheid of the Government of the Republic of South Africa: letter dated 11 July 1963 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/5348):
 - (a) Letter dated 27 April 1964 addressed to the President of the Security Council by the representatives of Afghanistan, Algeria, Burma, Burundi, Cambodia, Cameroon, Central African Republic, Ceylon, Chad, Congo (Brazzaville), Congo (Leopoldville), Cyprus, Dahomey, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, India, Indonesia, Iran, Iraq, Ivory Coast, Jamaica, Japan, Jordan, Kenya, Kuwait, Lebanon, Liberia, Libya, Madagascar, Malaysia, Mali, Mauritania, Mongolia, Morocco, Nepal, Niger, Nigeria, Pakistan, Philippines, Rwanda, Saudi Arabia, Senegal, Sierra Leone, Somalia, Sudan, Syria, Tanganyika, Thailand, Togo, Tunisia, Turkey, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta, Yemen and Zanzibar (S/5674);
 - (b) Report by the Secretary-General in pursuance of the resolution adopted by the Security Council at its 1078th meeting on 4 December 1963 (S/5658 and Corr.1 and Add.1-3);
 - (c) Reports of the Special Committee on the Policies of apartheid of the Government of the Republic of South Africa (S/5621 and S/5717).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

The question of race conflict in South Africa resulting from the policies of apartheid of the Government of the Republic of South Africa: letter dated 11 July 1963 addressed to the President of the Security Council by the representatives of thirty-two Member States (S/5348):

Président: M. Arsène A. USHER (Côte-d'Ivoire).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1130)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. La question du conflit racial en Afrique du Sud résultant de la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine: lettre, en date du 11 juillet 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5348):
 - a) Lettre, en date du 27 avril 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, de la Birmanie, du Burundi, du Cambodge, du Cameroun, de Ceylan, de Chypre, du Congo (Brazzaville), du Congo (Léopoldville), de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irak, de l'Iran, de la Jamaïque, du Japon, de la Jordanie, du Kenya, du Koweït, du Liban, du Libéria, de la Libye, de Madagascar, de la Malaisie, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, de la Mongolie, du Népal, du Niger, de la Nigéria, de l'Ouganda, du Pakistan, des Philippines, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, du Rwanda, du Sénégal, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la Syrie, du Tanganyika, du Tchad, de la Thaïlande, du Togo, de la Tunisie, de la Turquie, du Yémen et de Zanzibar (S/5674);
 - b) Rapport du Secrétaire général en application de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité à sa 1078ème séance, le 4 décembre 1963 (S/5658 et Corr.1 et Add.1 à 3);
 - c) Rapports du Comité spécial chargé d'étudier la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine (S/5621 et S/5717).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La question du conflit racial en Afrique du Sud résultant de la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine: lettre, en date du 11 juillet 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de 32 Etats Membres (S/5348):

- (a) Letter dated 27 April 1964 addressed to the President of the Security Council by the representatives of Afghanistan, Algeria, Burma, Burundi, Cambodia, Cameroon, Central African Republic, Ceylon, Chad, Congo (Brazzaville), Congo (Leopoldville), Cyprus, Dahomey, Ethiopia, Gabon, Ghana, Guinea, India, Indonesia, Iran, Iraq, Ivory Coast, Jamaica, Japan, Jordan, Kenya, Kuwait, Lebanon, Liberia, Libya, Madagascar, Malaysia, Mali, Mauritania, Mongolia, Morocco, Nepal, Niger, Nigeria, Pakistan, Philippines, Rwanda, Saudi Arabia, Senegal, Sierra Leone, Somalia, Sudan, Syria, Tanganyika, Thailand, Togo, Tunisia, Turkey, Uganda, United Arab Republic, Upper Volta, Yemen and Zanzibar (S/5674);
- (b) Report by the Secretary-General in pursuance of the resolution adopted by the Security Council at its 1078th meeting on 4 December 1963 (S/5658 and Corr.1 and Add.1-3);
- (c) Reports of the Special Committee on the Policies of apartheid of the Government of the Republic of South Africa (S/5621 and S/5717)

1. The PRESIDENT (translated from French): Pursuant to decisions previously taken by the Security Council on this question, I shall invite the representatives of Madagascar, Indonesia, India, Sierra Leone, Liberia, Pakistan and Tunisia to take seats at the Council table.

At the invitation of the President, Mr. L. Rakotomalala (Madagascar), Mr. L. N. Palar (Indonesia), Mrs. Lakshmi N. Menon (India), Mr. C. B. Rogers-Wright (Sierra Leone), Mr. J. Grimes (Liberia), Mr. V. A. Hamdani (Pakistan) and Mr. Taïeb Slim (Tunisia) took places at the Council table.

2. Mr. SIDI BABA (Morocco) (translated from French): At its meeting of 9 June 1964 [1128th meeting], the Security Council adopted a resolution [S/5761]^{1/} urging the South African Government:

"To renounce the execution of the persons sentenced to death for acts resulting from their opposition to the policy of apartheid;

"To end forthwith the trial in progress, instituted within the framework of the arbitrary laws of apartheid; and

"To grant an amnesty to all persons already imprisoned, interned or subjected to other restrictions for having opposed the policy of apartheid, and particularly to the defendants in the Rivonia trial".

3. The result of the vote, as I said the other day, was not what we had expected. We had hoped, since the nature of the problem before us was both political and humane, that the members of the Council, in a magnanimous gesture of solidarity toward persons convicted and sentenced for their political beliefs, would be able to adopt this resolution unanimously. In an ex-

- g) Lettre, en date du 27 avril 1964, adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, de l'Arabie Saoudite, de la Birmanie, du Burundi, du Cambodge, du Cameroun, de Ceylan, de Chypre, du Congo (Brazzaville), du Congo (Léopoldville), de la Côte-d'Ivoire, du Dahomey, de l'Ethiopie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Irak, de l'Iran, de la Jamaïque, du Japon, de la Jordanie, du Kenya, du Koweït, du Liban, du Libéria, de la Libye, de Madagascar, de la Malaisie, du Mali, du Maroc, de la Mauritanie, de la Mongolie, du Népal, du Niger, de la Nigéria, de l'Ouganda, du Pakistan, des Philippines, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, du Rwanda, du Sénégal, du Sierra Leone, de la Somalie, du Soudan, de la Syrie, du Tanganyika, du Tchad, de la Thaïlande, du Togo, de la Tunisie, de la Turquie, du Yémen et de Zanzibar (S/5674);
- b) Rapport du Secrétaire général en application de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité à sa 1078ème séance, le 4 décembre 1963 (S/5658 et Corr.1 et Add. à 3);
- c) Rapports du Comité spécial chargé d'étudier la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine (S/5621 et S/5717)

1. Le PRESIDENT: Conformément à la décision prise antérieurement par le Conseil sur cette question, je vais inviter les représentants de Madagascar, de l'Indonésie, de l'Inde, du Sierra Leone, du Libéria, du Pakistan et de la Tunisie à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. L. Rakotomalala (Madagascar), M. L. N. Palar (Indonésie), Mme Lakshmi N. Menon (Inde), M. C. B. Rogers-Wright (Sierra Leone), M. J. R. Grimes (Libéria), M. V. A. Hamdani (Pakistan) et M. Taïeb Slim (Tunisie) prennent place à la table du Conseil.

2. M. SIDI BABA (Maroc): Au cours de sa réunion du 9 juin 1964 [1128ème séance], le Conseil de sécurité a adopté une résolution [S/5761]^{1/} demandant au Gouvernement sud-africain:

"De renoncer à l'exécution des personnes condamnées à mort pour des actes résultant de leur opposition à la politique d'apartheid;

"De mettre fin immédiatement au procès en cours engagé dans le cadre des lois arbitraires de l'apartheid; et

"D'accorder l'amnistie à toutes les personnes déjà emprisonnées, internées ou soumises à d'autres restrictions pour s'être opposées à la politique d'apartheid, et plus particulièrement aux accusés du procès de Rivonia".

3. Le résultat du vote, comme j'ai eu l'occasion de le dire l'autre jour, n'a pas été celui auquel nous nous attendions. Nous espérions que, puisqu'il s'agissait d'un problème à la fois politique et humanitaire, les membres du Conseil pourraient, dans un geste de magnanimité et de solidarité à l'égard des personnes condamnées pour leurs opinions politiques,

^{1/} See Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for April, May and June 1964.

^{1/} Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'avril, mai et juin 1964.

planation which I gave after the result of the vote was announced, I said the following:

"Finally, we hope that the abstentions which we have just witnessed will not be a source of encouragement to the authorities in Pretoria to persist in their errors and their irresponsible course against these South African political figures." [1128th meeting, para. 64]

4. Today news has just reached us that a particularly harsh decision was handed down against eight African personalities. They were sentenced, not to death, but to spend the remainder of their lives in South African gaols—an equally tragic fate for men whose cause is seeking to serve their people and to work in justice, freedom and dignity.

5. On this occasion, I should like, with your permission, Mr. President, to read out the statement just issued by Chief Albert L. Luthuli, the winner of the Nobel Peace Prize. Here is the text:

"Sentences of life imprisonment have been pronounced on Nelson Mandela, Walter Sisulu, Ahmed Kathrada, Goven Mbeki, Denis Goldberg, Raymond Mhlaba, Elias Motsoaledi and Andrew Mlangeni in the Rivonia Trial in Pretoria.

"Over the long years these leaders advocated a policy of racial co-operation, of goodwill, and of peaceful struggle that made the South African liberation movement one of the most ethical and responsible of our time. In the face of the most bitter racial persecution, they resolutely set themselves against racialism; in the face of continued provocation, they consistently chose the path of reason.

"The African National Congress, with allied organizations representing all racial sections, sought every possible means of redress for intolerable conditions, and held consistently to a policy of using militant, non-violent means of struggle. Their common aim was to create a South Africa in which all South Africans would live and work together as fellow-citizens, enjoying equal rights without discrimination on grounds of race, colour or creed.

"To this end, they used every accepted method: propaganda, public meetings and rallies, petitions, stay-at-home strikes, appeals, boycotts. So carefully did they educate the people that in the four-year-long treason trial, one police witness after another voluntarily testified to this emphasis on non-violent methods of struggle in all aspects of their activities.

"But finally all avenues of resistance were closed. The African National Congress and other organizations were made illegal; their leaders jailed, exiled or forced underground. The Government sharpened its oppression of the peoples of South Africa, using its all-white parliament as the vehicle for making

accorder un suffrage unanime à cette résolution; dans une explication que j'avais eu l'occasion de donner après le résultat du scrutin, j'avais déclaré textuellement ceci:

"Nous souhaitons enfin que les abstentions qui viennent d'avoir lieu ne soient pas une source d'encouragement pour les autorités de Pretoria à persévéérer dans leurs erreurs et dans l'irresponsabilité à l'égard de ces personnalités politiques sud-africaines." [1128ème séance, par. 64.]

4. Aujourd'hui, les nouvelles qui viennent de nous parvenir indiquent qu'un verdict d'une particulière sévérité a été prononcé à l'encontre de huit personnalités africaines. Ces personnalités n'ont pas été condamnées à mort, mais elles sont destinées à passer le reste de leur vie dans les geôles sud-africaines. C'est un sort tout aussi dramatique pour des hommes qui veulent servir leur peuple et travailler dans le cadre de la justice, de la liberté et de la dignité de leur peuple.

5. A cette occasion, je me permettrai, si vous m'en donnez l'autorisation, Monsieur le Président, de donner lecture de la déclaration que vient de faire le chef Albert L. Luthuli, prix Nobel de la paix. En voici le texte:

"Des peines d'emprisonnement à vie ont été prononcées à l'encontre de Nelson Mandela, Walter Sisulu, Ahmed Kathrada, Goven Mbeki, Denis Goldberg, Raymond Mhlaba, Elias Motsoaledi et Andrew Mlangeni, au cours du procès de Rivonia à Pretoria.

"Pendant de longues années, ces dirigeants ont été les avocats d'une politique de coopération raciale, de bonne volonté et de lutte pacifique qui a fait du mouvement de libération sud-africain l'un des mouvements les plus respectueux des principes moraux et des plus sérieux de notre époque. En face de la plus amère persécution raciale, ils se sont placés résolument contre le racisme; en face de la provocation constante, ils ont toujours choisi la voie de la raison.

"L'African National Congress, de concert avec des organisations alliées représentant les différentes sections raciales, a cherché tous les moyens possibles de remédier à des conditions intolérables et a adhéré avec constance à une politique de combat actif et non violent, dans le but de créer une Afrique du Sud dans laquelle tous les Africains du Sud vivraient et travailleraient ensemble en tant que concitoyens bénéficiant de droits égaux, sans discrimination de race, de couleur ou de foi.

"A cette fin, ces organisations se sont servies de tous les moyens usuels: propagande, réunions et rassemblements publics, pétitions, grèves d'abstention, appels, boycottage. Elles ont éduqué la population avec tant de soin qu'au cours des quatre années qu'a duré le procès pour trahison, les témoins de la police, l'un après l'autre, ont spontanément attesté le caractère non violent des méthodes employées pour la lutte dans tous les secteurs où elle s'est exercée.

"Mais, en fin de compte, toutes les possibilités de résistance ont été éliminées. L'African National Congress et d'autres organisations ont été déclarés illégaux; leurs dirigeants ont été emprisonnés, exilés ou contraints de se réfugier dans la clandestinité. Le Gouvernement a renforcé son oppres-

repression legal, and utilizing every weapon of this highly industrialized and modern State to enforce that 'legality'. The stage was even reached where a white spokesman for the disenfranchised Africans was regarded by the Government as a traitor. In addition, sporadic acts of uncontrolled violence were increasing throughout the country. At first in one place, then in another, there were spontaneous eruptions against intolerable conditions; many of these acts increasingly assumed a racial character.

"The African National Congress never abandoned its method of a militant, non-violent struggle, and of creating in the process a spirit of militancy in the people. However, in the face of the uncompromising white refusal to abandon a policy which denies the African and other oppressed South Africans their rightful heritage—freedom—no one can blame brave, just men for seeking justice by the use of violent methods; nor could they be blamed if they tried to create an organized force in order to ultimately establish peace and racial harmony.

"For this, they are sentenced to be shut away for long years in the brutal and degrading prisons of South Africa. With them will be interred this country's hopes for racial co-operation. They will leave a vacuum in leadership that may only be filled by bitter hate and racial strife.

"They represent the highest in morality and ethics in the South African political struggle; this morality and ethics has been sentenced to an imprisonment it may never survive. Their policies are in accordance with the deepest international principles of brotherhood and humanity; without their leadership, brotherhood and humanity may be blasted out of existence in South Africa for long decades to come. They believe profoundly in justice and reason; when they are locked away, justice and reason will have departed from the South African scene.

"This is an appeal to save these men, not merely as individuals, but for what they stand for. In the name of justice, of hope, of truth and of peace, I appeal to South Africa's strongest allies, Britain and America. In the name of what we have come to believe Britain and America stand for, I appeal to those two powerful countries to take decisive action for full-scale action for sanctions that would precipitate the end of the hateful system of apartheid.

"I appeal to all Governments throughout the world, to people everywhere, to organizations and institutions in every land and at every level, to act now to impose such sanctions on South Africa that will bring about the vital necessary change and avert what can become the greatest African tragedy of our times."

sion sur la population de l'Afrique du Sud, usant de son parlement composé de blancs pour établir une répression légale et se servant de toutes les ressources de cet Etat moderne et hautement industrialisé pour appliquer cette "légalité". On en est même arrivé à ce qu'un porte-parole des Africains, dépourvu du droit de vote, soit considéré par le Gouvernement comme un traître. Cependant, des actes sporadiques de violence devinrent de plus en plus nombreux dans l'ensemble du pays. Dans un coin, puis dans l'autre, on fut témoin d'éclats spontanés contre des conditions intolérables. Beaucoup de ces actes prirent un caractère de plus en plus racial.

"L'African National Congress n'a jamais abandonné sa méthode de lutte active, non violente, ni ses efforts pour créer ainsi un esprit militaire au sein de la population. Cependant, en face du refus définitif des blancs d'abandonner une politique qui refuse aux Africains et aux autres opprimés d'Afrique du Sud l'héritage auquel ils ont droit, c'est-à-dire la liberté, personne ne peut blâmer des hommes braves et justes de chercher la justice par des méthodes violentes; et on ne saurait non plus les blâmer de tenter de créer et d'organiser une force en vue d'établir, en fin de compte, la paix et l'harmonie raciale.

"C'est pour cela qu'ils ont été condamnés à être emprisonnés pendant de longues années dans les geôles sud-africaines où ils seront soumis à des traitements brutaux et dégradants. Avec eux, sera emprisonnée l'espérance du pays pour une coopération raciale. Derrière eux un vide demeurerà dans le leadership, vide qui ne pourra être comblé que par la haine et les conflits raciaux.

"Ils représentent le plus haut stade de la moralité et de l'éthique dans la lutte politique en Afrique du Sud; cette moralité et cette éthique ont été condamnées à l'emprisonnement et risquent de n'y pas survivre. La politique suivie par ces hommes est en accord avec les principes internationaux les plus profonds de fraternité et d'humanité; sans leur direction, la fraternité et l'humanité peuvent être brutalement éliminées de la vie sud-africaine pour de longues décades à venir. Ces hommes croient profondément en la justice et la raison; lorsqu'ils seront incarcérés, la justice et la raison auront quitté la scène sud-africaine.

"Ceci est un appel pour sauver ces hommes, non seulement en tant qu'individus mais aussi pour ce qu'ils représentent. Au nom de la justice, de l'espérance, de la vérité et de la paix, j'en appelle aux plus puissants alliés de l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Au nom de ce que nous sommes arrivés à croire que le Royaume-Uni et les Etats-Unis défendent, j'en appelle à ces deux puissants pays pour qu'ils entreprennent une action décisive, une action de grande envergure en faveur de sanctions qui accéléreraient la fin du système haïssable de l'apartheid.

"J'en appelle à tous les gouvernements du monde, à tous les peuples, aux organisations et institutions du monde entier et à tous les niveaux pour qu'ils agissent maintenant en vue d'imposer à l'Afrique du Sud telles sanctions qui amèneront le changement vitalement nécessaire et éviteront ce qui peut devenir la plus grande tragédie africaine de notre époque."

6. I wished, on this tragic occasion for Africa and the South African people, to read the full text of Mr. Albert Luthuli's statement on the sentence which has just been passed upon the South African nationalist leaders.

7. Mr. HAJEK (Czechoslovakia) (translated from French): I should like to associate my delegation with the expression of deep distress, sympathy and indeed of solidarity with the victims of judicial repression, so eloquently uttered by our distinguished colleague from Morocco. His reading of Mr. Luthuli's letter is a further contribution to the great debate on the problem of apartheid. All those who have spoken in this debate have eloquently condemned the racist régime in the Republic of South Africa, expressing and reflecting the profound indignation of their peoples and of public opinion throughout the entire world at this repugnant phenomenon, the rule of racial discrimination.

8. The United Nations rostrum is the most appropriate place from which repeatedly to voice such an unqualified condemnation; for it was in the historic struggle of the peoples of the entire world against the barbaric, cruel and inhuman system and régime of Hitlerian fascism that the United Nations was born. This Organization cannot remain indifferent toward a system and régime whose authors and leaders some of whom, it should be remembered, were implicated in the past as admirers and propagators of nazism—are attempting to apply the same abominable principles and methods in the south of the African continent, by subjugating, exploiting, and torturing 13 million human beings in the most degrading fashion.

9. One cannot over-emphasize this parallel with Hitlerian fascism, already observed by many eminent personalities in the course of the debate on apartheid. The monstrous plans which the Nazi leaders had prepared in order to subjugate the peoples of Europe, and those of Eastern Europe first of all—plans whose criminal character was denounced and condemned by the International Tribunal at Nürnberg as were also their authors, plans the attempts at execution of which live on in the memories of Europeans who today are following the Nazi trials that are still taking place—these same plans are being implemented at this very moment by the South African leaders in order to dispossess and enslave the African population, and to subject them all to a life which recalls in many respects the horrors of the ghettos and concentration camps of Hitler's Germany.

10. In this connexion, the reports of the Special Committee on the Policies of apartheid of the Government of the Republic of South Africa [S/5621 and S/5717]^{2/} and the Secretary-General's report [S/5658]^{3/} provide many illustrations of various aspects of that life, from which we can see that the machinery of a modern, highly industrialized State is being placed at the service of an antiquated and barbarous idea and applied with a

6. J'ai tenu, en cette occasion dramatique pour l'Afrique et pour le peuple d'Afrique du Sud, à donner lecture intégrale de la déclaration de M. Albert Luthuli à l'occasion de la sentence qui vient d'être prononcée contre les dirigeants nationalistes d'Afrique du Sud.

7. M. HAJEK (Tchécoslovaquie): Permettez-moi, Monsieur le Président, d'associer ma délégation aux expressions d'émotion profonde et de sympathie, de solidarité même pour les victimes de la répression judiciaire, qui ont été si éloquemment transmises par notre distingué collègue du Maroc. La lecture qu'il a donnée de la lettre de M. Luthuli est une contribution supplémentaire au grand débat sur le problème de l'apartheid. Tous les orateurs qui sont intervenus dans ce débat ont, avec éloquence, condamné le régime raciste de la République sud-africaine. A cet égard, ils ont exprimé et reflété l'indignation profonde de leurs peuples et de l'opinion publique mondiale tout entière à l'égard d'un phénomène répugnant, celui du régime de discrimination raciale.

8. En effet, la tribune de l'Organisation des Nations Unies est le lieu le plus approprié pour prononcer et réitérer une condamnation aussi catégorique; car c'est dans la lutte historique des peuples du monde entier contre le système et le régime barbares, cruels et inhumains du fascisme hitlérien que les Nations Unies sont nées. Elles ne peuvent pas rester indifférentes à l'égard d'un système et d'un régime dont les auteurs et les dirigeants — parmi lesquels certains ont été compromis, par le passé, comme admirateurs et propagateurs du nazisme, et cela d'ailleurs ne devrait pas être oublié — s'efforcent d'appliquer ces principes et ces méthodes abominables dans le sud du continent africain en asservissant, en exploitant et en torturant 13 millions d'êtres humains de la façon la plus dégradante.

9. Ce parallèle avec le fascisme hitlérien, observé déjà par beaucoup de personnages illustres au cours de la discussion sur l'apartheid, ne peut pas être suffisamment souligné; car les plans monstrueux que les dirigeants nazis avaient préparés pour assujettir les peuples d'Europe, et, tout d'abord, de l'Europe orientale, les plans dont le caractère criminel a été dénoncé et condamné par le Tribunal international de Nuremberg comme en ont été dénoncés leurs auteurs — et dont les essais d'exécution réapparaissent dans la mémoire des peuples de l'Europe contemporaine qui suivent les procès intentés aux criminels nazis, qui se déroulent encore aujourd'hui — ces mêmes plans sont, à l'heure actuelle, appliqués par les dirigeants sud-africains pour déposséder et asservir la population africaine, la soumettre tout entière à une vie qui, à beaucoup d'égards, rappelle les horreurs des ghettos et des camps de concentration de l'Allemagne hitlérienne.

10. A ce sujet, les rapports du Comité spécial chargé d'étudier la politique d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine [S/5621 et S/5717^{2/}] aussi bien que le rapport du Secrétaire général [S/5658^{3/}] nous donnent de nombreuses illustrations de divers aspects de cette vie, aspects d'après lesquels nous voyons que le mécanisme d'un Etat moderne, hautement industrialisé, est mis

^{2/} Also issued as A/5692 and A/5707 respectively (see Official Records of the General Assembly, Nineteenth Session, Annexes).

^{3/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for April, May and June 1964.

^{2/} Distribués aussi sous les cotes A/5692 et A/5707 respectivement (voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-neuvième session, annexes).

^{3/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément d'avril, mai et juin 1964.

cruel meticulousness recalling in many respects that of Hitler's SS groups.

11. Those who have spoken before me have adequately described the aspects of that reign of terror—particularly the police and judicial terror and the cruel tortures inflicted on the Africans—to show how respect for the individual and human dignity is conceived and put into practice by men who frequently declare themselves to be and who in practice continue to be recognized as members and even champions of the so-called free world.

12. However, I should like to mention another aspect: the social and economic discrimination which is being raised to the level of a national institution and practised systematically to degrade an entire people and reduce it to a condition of slavery by forcing it to exist in conditions of under-nourishment and partial and gradual extermination. How else can one describe the fact that 68 per cent of the population have been crammed into 13 per cent of the land, in an area almost devoid of natural resources, so as to provide, indefinitely, a reserve of servile labour with no trade union rights whose fundamental human rights are not protected, a reserve of man-power forced to live at a level more than ten times lower than that of the white minority, without access to an education higher than that of slaves, subjected to poverty, hunger and various diseases.

13. It is significant, in this regard, that the average wage of Africans in the mines is one fifteenth of that of the Whites and even lower than the minimum subsistence level determined by research at the racist institutes themselves as being absolutely necessary to maintain the life of an African worker. The same applies to the wages of Africans in industry and agriculture. Moreover, these meagre wages are subject to a heavier rate of taxation than are those of the Whites. Infant mortality is eight times greater among Africans than among Whites and public expenditure for an African pupil is one tenth the amount allotted for a white child.

14. These are some additional features of a system in which are concentrated all the worst aspects of the history of capitalist society: colonialism in all its extremes, racial discrimination, the police state concentration camps for non-whites, all this behind a classical parliamentary façade for the privileged white minority; the system is presented to the world by its defenders as the ideal of Western civilization, a paradise for capitalist investments which are guaranteed by repressive laws and policies which are ferociously anti-communist.

15. In this, moreover, lies the strength of the South African racists' defence; they have the open or tacit support of all the reactionary elements in the leading capitalist countries of the West. The representatives of these countries do criticize the apartheid régime from time to time, in response to the protests of the African countries and world democratic opinion. However, as we have seen, these criticisms are purely verbal and do not even venture so far as to tell the South African Government that it ought not to murder the leaders of the African population in a travesty of legal procedure.

au service d'une idée désuète et barbare, appliquée avec un pédantisme cruel qui rappelle, à beaucoup d'égards, celui des S.S. hitlériens.

11. Ceux qui ont pris la parole avant moi dans ce débat ont suffisamment insisté sur différents aspects de cette terreur, surtout sur ceux de la terreur policière et judiciaire, sur les tortures cruellement infligées aux Africains, pour montrer comment le respect de la personne et de la dignité humaines est compris et mis en pratique par ceux qui se déclarent souvent et continuent pratiquement à être reconnus comme les membres et même les champions du soi-disant monde libre.

12. Je me permets d'évoquer un autre aspect: la discrimination sociale et économique, discrimination érigée à la hauteur d'une institution et pratiquée systématiquement pour dégrader tout un peuple, pour le réduire à l'esclavage en le forçant à vivre dans des conditions de sous-alimentation et d'extermination partielle et graduelle. Comment peut-on qualifier autrement le fait que 68 p. 100 de la population sont entassés sur une partie constituant 13 p. 100 du territoire, presque entièrement dépourvue de ressources naturelles, de façon à constituer perpétuellement une réserve de main-d'œuvre asservie, sans droits syndicaux, sans protection de droits fondamentaux, forcée à vivre à un niveau plus de dix fois inférieur à celui de la minorité blanche, sans accès à une éducation supérieure à celle d'esclaves, soumise à la misère, à la faim, aux maladies diverses.

13. Il est significatif à cet égard que le salaire moyen des Africains dans les mines est quinze fois inférieur à celui des blancs et même inférieur au minimum vital, reconnu par les recherches d'institutions racistes elles-mêmes comme étant indispensable pour la vie d'un ouvrier africain. Il en est de même pour les salaires des Africains dans l'industrie et dans l'agriculture. En même temps, ces maigres salaires sont soumis à une imposition plus lourde que celle des blancs. La mortalité infantile est huit fois plus grande chez les Africains que chez les blancs, alors que les dépenses publiques pour un écolier africain sont dix fois inférieures à celles prévues pour un enfant blanc.

14. Ce sont là quelques traits complémentaires du système qui concentre ce qu'il y a de pire dans l'histoire de la société capitaliste, du colonialisme à outrance, de la discrimination raciale, du régime policier concentrationnaire pour les non-blancs, orné d'une façade parlementaire classique pour la minorité blanche privilégiée et présenté au monde par ses défenseurs comme l'idéal de la civilisation occidentale, comme un paradis pour les investissements capitalistes, garantis par une législation et une politique de répression anticomuniste féroces.

15. C'est là, d'ailleurs, que réside le point le plus fort de la résistance des racistes sud-africains, à savoir qu'ils ont l'appui ouvert ou tacite de tous les éléments réactionnaires dans les principaux pays de l'Occident capitaliste. Les représentants de ces pays font de temps à autre des critiques contre le régime d'apartheid, lorsqu'ils répondent à l'indignation des pays africains et de l'opinion démocratique mondiale. Mais, comme nous l'avons vu, ces critiques sont purement verbales et ne vont même pas jusqu'à oser dire au Gouvernement sud-africain qu'il ne devrait pas assassiner les dirigeants de la popu-

16. Apart from such criticism, advanced rather timidly in the United Nations by the representatives of the Western Governments, the capitalist circles of the West, with the approval, and often the complicity of these very Governments, maintain the closest relations with the South African economy and, as is shown in the Secretary-General's report, contribute by ever-increasing investment to the prosperity and entrenchment of this racist tyranny. These same circles furnish the most modern weapons—or the means of manufacturing them—for the repression of the African population and the preparation of war against the African States, while the representatives of open political reaction in these Western countries hide neither their admiration of nor their solidarity with the South African racists, nor their own desire to imitate these champions of obscurantism and anti-communism.

17. It is public knowledge that while the United Nations, through its resolutions in the General Assembly and the Security Council, condemns the apartheid régime in South Africa, this régime is receiving support and encouragement in the form of increased investment from the United Kingdom, the United States, France, and the Federal Republic of Germany.

18. The increasing rate of such investment, and the expansion of trade originating for the most part in these countries have been noted by every agency which has made a study of the South African economic situation, and also by the Special Committee and the Group of Experts. As a result of these studies, we have at our disposal some facts and observations which are both interesting and significant. Without wishing to repeat what we have all read in these documents, my delegation would like to draw the attention of our Security Council colleagues particularly to the increasing role which the Federal Republic of Germany is playing in these practical manifestations of solidarity with the racist South African régime. Already last year, in the general debate before the General Assembly, our delegation noted^{4/} the granting by the Bonn Government of considerable credits to the Verwoerd Government at the very moment the United Nations was calling on its Members to discontinue their support of the Government in South Africa. The African Press and public opinion are justifiably concerned at the various indications of this close co-operation that would enable Bonn, as a NATO member which does not consider itself formally bound by United Nations resolutions, to continue and even to strengthen Atlantic Alliance support for this bastion of colonialism in South Africa.

19. I should like to recall some points made in the Nigerian Press in July 1963 concerning the atomic co-operation between Bonn and Pretoria and the resulting danger for the African continent, as well as similar concern voiced in the Press of Ghana in March of that year, which mentioned West German military penetration into Africa as part of a NATO campaign. This is extremely important, particularly

lation africaine par un simulacre de procédure judiciaire.

16. En dehors de cette critique, faite d'ailleurs timidement aux Nations Unies par les représentants des gouvernements occidentaux, les cercles capitalistes de ces pays, avec l'approbation et souvent la complicité de ces mêmes gouvernements, entretiennent les relations les plus étroites avec l'économie sud-africaine, contribuent par des investissements sans cesse croissants à sa prospérité et au raffermissement de la tyrannie raciste, comme cela est illustré dans le rapport du Secrétaire général, fournissent les armes les plus modernes — ou les moyens de les fabriquer — pour la répression contre la population africaine et pour la préparation de la guerre contre les Etats africains, tandis que les représentants de la réaction politique ouverte dans ces pays occidentaux ne cachent ni leur admiration ni leur solidarité pour les racistes sud-africains, ni leur propre désir d'imiter ces champions de l'obscurantisme et de l'anticommunisme.

17. Il est de notoriété publique que, pendant que les Nations Unies condamnent, par leurs résolutions prises à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, le régime d'apartheid en Afrique du Sud, ce régime est appuyé et encouragé par l'augmentation des investissements provenant du Royaume-Uni, des Etats-Unis, de la France et de la République fédérale d'Allemagne.

18. Le rythme croissant de ces investissements et du commerce provenant pour la plus grande partie de ces pays a été constaté par tous les organismes qui ont fait des études sur la situation économique de l'Afrique du Sud, et aussi par le Comité spécial et le Groupe d'experts, et les résultats de ces études nous donnent des constatations et observations intéressantes et significatives à ce propos. Notre délégation ne voudrait pas répéter ce que nous avons tous lu dans ces documents, mais elle se permettra d'attirer l'attention de ses collègues du Conseil notamment sur le rôle croissant que joue l'Allemagne fédérale dans ces manifestations de solidarité pratiques avec le régime raciste sud-africain. Déjà, l'année passée, notre délégation avait eu l'occasion, au cours de la discussion à l'Assemblée générale, de noter^{4/} l'octroi de crédits considérables au Gouvernement Verwoerd par le gouvernement de Bonn, au moment même où les Nations Unies ont fait appel aux Etats en vue d'arrêter l'appui au Gouvernement sud-africain. La presse et le public africains se préoccupent à juste titre des diverses manifestations de cette coopération étroite par laquelle Bonn, en tant que membre de l'OTAN qui ne se considère pas lié formellement par les résolutions des Nations Unies, serait en mesure de continuer et même de renforcer l'appui de l'Alliance atlantique prêté à ce bastion du colonialisme qu'est l'Afrique du Sud.

19. Je me permets de rappeler des questions qui ont été soulevées dans la presse nigérienne au mois de juillet 1963 au sujet de la coopération dans le domaine atomique entre Bonn et Pretoria et du danger qui en résulte pour le continent africain, ainsi que les préoccupations semblables exprimées dans la presse ghanéenne en mars de cette année où il était question de la pénétration militaire de l'Allemagne occidentale

^{4/} See Official Records of the General Assembly, Eighteenth Session, Plenary Meetings, 1211th meeting, para. 107.

^{4/} Voir Documents officiels de l'Assemblée générale, dix-huitième session, Séances plénaires, 1211ème séance, par. 107.

in the context of the war preparations and military build-up in the Republic of South Africa which the distinguished African representatives have most adequately described. There can be no doubt that this co-operation between the North Atlantic Alliance (often found to be behind all kinds of colonialists and reactionaries), and the racist South African régime, will further increase the threat to peace in Africa. By playing up its economic and strategic importance for the West, and its militant anti-communism, the South African Government is seeking to take advantage of all the forms of that solidarity uniting it with the powerful Western circles.

20. Every speaker has rightly observed that after eighteen years of discussion and condemnation of the apartheid régime, the United Nations should now take practical measures to compel the South African racists to respect the resolutions of our Organization and thus put an end to the danger resulting from a racist, reactionary, inhuman and aggressive policy.

21. On the basis of statements which have been made and of the conclusions reached by the Special Committee and other bodies, there is among us an agreement in principle that United Nations action should be along the lines already laid down in General Assembly resolution 1761 (XVII) and reiterated in resolution 1899 (XVIII) and in Security Council resolutions of 7 August [S/5386] and 4 December 1963 [S/5471]. These called for the Council, under Article 41 of the Charter, to take decisive action in the form of effective pressure to induce the South African Government to abandon its policy which is directed against all African peoples and which, thereby, constitutes a threat to international peace. Our delegation is in agreement with those who have called for appropriate and effective economic measures.

22. We believe that the Security Council cannot ignore the repeated appeal of the African countries, expressed notably in the resolution adopted by the Summit Conference of Independent African States at Addis Ababa on 25 May 1963 and in the resolution adopted by the Conference of African Foreign Ministers at Lagos in February, 1964, an appeal which has been reaffirmed and supported by public opinion throughout the world. Not only is it fully within the competence of the Security Council, it is the latter's moral and political duty to take measures to ensure respect for our Organization's authority, and, at the same time, ward off a crisis the prospect of which represents a threat not only to Africa, but to all mankind.

23. Such measures—as was rightly stated by the International Conference on Economic Sanctions against South Africa which meeting in London in April of this year gathered experts from forty-seven countries and whose recommendation has already been quoted here—are, as the recommendation states, "politically timely, economically feasible and legally appropriate" [S/5717, para. 74].

24. Measures such as these could be an effective instrument owing to the importance of foreign invest-

en Afrique comme faisant partie d'une campagne de l'OTAN. Cela est de toute première importance, notamment dans le contexte de préparation à la guerre et du renforcement du potentiel militaire de la République sud-africaine dont les distingués représentants de l'Afrique ont parlé ici fort amplement. Il n'y a pas de doute que cette coopération du régime raciste sud-africain avec l'Alliance atlantique, qui s'est souvent révélée comme l'appui de principe de tous les colonialistes et réactionnaires, augmenterait encore les dangers pour la paix en Afrique. Le Gouvernement sud-africain, en soulignant son importance économique et stratégique pour l'Occident ainsi que son anticomunisme militant, cherche d'ailleurs à mettre en action tous les éléments de cette solidarité qui l'unit aux milieux et aux cercles puissants de l'Occident.

20. Tous les orateurs ont souligné à juste titre qu'après avoir passé 18 ans à discuter et à condamner le régime d'apartheid, l'Organisation des Nations Unies devrait entreprendre une action pratique qui obligerait les racistes sud-africains à respecter les résolutions de notre organisation et éliminerait ainsi le danger résultant de la politique raciste, réactionnaire, inhumaine et aggressive.

21. Il y a en même temps entre nous un accord de principe exprimé dans les discours aussi bien que dans les conclusions des travaux du Comité spécial et d'autres organes, à savoir que l'action des Nations Unies devrait s'orienter dans le sens déjà indiqué par la résolution 1761 (XVII) de l'Assemblée générale et réitéré par la résolution 1899 (XVIII), ainsi que par les résolutions du Conseil de sécurité du 7 août [S/5386] et du 4 décembre 1963 [S/5471]. En d'autres termes, se fondant sur l'Article 41 de la Charte, le Conseil devrait entreprendre une action décisive pour amener, par une pression efficace, le Gouvernement sud-africain à abandonner sa politique dirigée contre tous les peuples africains et qui, de ce fait, menace la paix internationale. Notre délégation est d'accord avec ceux qui ont invoqué la nécessité de mesures économiques appropriées et efficaces.

22. Nous croyons que le Conseil de sécurité ne peut pas ignorer l'appel répété des pays africains exprimé notamment dans la résolution adoptée le 25 mai 1963 à la Conférence au sommet des pays indépendants africains, tenue à Addis-Abeba, ainsi que dans la résolution de la Conférence des ministres des affaires étrangères des Etats africains tenue à Lagos en février 1964, appels d'ailleurs soutenus et appuyés par toute l'opinion publique mondiale. Il est bien de la compétence du Conseil de sécurité, il est aussi de son devoir moral et politique, de prendre les mesures qui feraient respecter l'autorité de notre organisation et, en même temps, résoudraient une crise dont la perspective est menaçante non seulement pour l'Afrique, mais aussi pour toute l'humanité.

23. De telles mesures, comme l'avait constaté à juste titre la Conférence internationale des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, qui a réuni des experts de 47 pays à Londres en avril 1964, et dont la recommandation a d'ailleurs été déjà citée ici, sont, comme le dit cette recommandation, "politiquement opportunes, économiquement possibles et juridiquement justifiées" [S/5717, par. 74].

24. En raison du rôle que les investissements étrangers et le commerce extérieur jouent dans la vie

ment and foreign trade to the economic life of South Africa. As noted in the Secretary-General's report [S/5658], the fact that these factors are in the hands of a rather small number of States might facilitate the practical implementation of the measures, particularly since the majority of these States already possess the necessary machinery. I am thinking here of legal and institutional provisions to be found in the laws of numerous Western countries, which have already enabled the latter to exert economic pressure against other States. While this machinery has hitherto been utilized for ends which are contrary to United Nations principles and incompatible with the Charter, such as trade discrimination directed against the socialist countries and the blockade of the Republic of Cuba, its existence nevertheless demonstrates the possibility of taking similar measures for a just and positive end. The same instrument could appropriately be used in the interest of peace, for purposes consistent with the Charter and United Nations resolutions.

25. There are thus no serious obstacles, no insurmountable technical or economic problems standing in the way of taking such measures. The real problem is political: the Governments of the Powers whose economic relations with the Republic of South Africa are of crucial importance must be induced to free themselves from the grip of certain reactionary forces, to abandon their tacit or open solidarity with the South African racists and to act in accordance with their duties and responsibilities as Members of the United Nations and as members of the Security Council in particular—in accordance, moreover, with their own statements made here in which they have condemned the South African racist policy as contrary to the principles of the Charter and endangering international peace.

26. Our delegation, for its part, is prepared to support and to vote in favour of any resolution providing for appropriate and effective measures under Article 41 of the Charter. This position reflects the attitude of our people, who have always condemned every manifestation of racism. It is also in line with the policy of our Government which gave the General Assembly resolutions its support and complied with them—to give just one example—by closing the Consulate-General at Johannesburg, which was its only official representation in South Africa.

27. Naturally, the Government of Czechoslovakia remains ready to support all effective measures for implementing the principles of the Charter and the resolutions against aggressive racism in all its manifestations.

28. Mr. HSUEH (China): My delegation profoundly regrets that since the apartheid question was last debated in this Council in December 1963, the situation in South Africa, far from improving, has deteriorated further. Acts of repression and inhumanity have been pursued with increased vigour and harshness. The Press reports from South Africa this morning about the sentencing of the leaders of African nationalism indicate that the resolution [S/5761] adopted by the Security Council a few days ago [1128th meeting] has not produced any result. If this sad state of affairs is

économique de l'Afrique du Sud, de telles mesures pourraient constituer un instrument efficace. Le fait que ces facteurs sont concentrés entre les mains d'un nombre assez restreint d'Etats, comme le note le rapport du Secrétaire général [S/5658], pourrait faciliter leur exécution technique, d'autant plus que la plupart de ces Etats possèdent déjà un appareil pour se servir de tels moyens. Je pense ici aux dispositions légales et institutionnelles que l'on trouve dans la législation de nombreux Etats occidentaux et qui, d'ailleurs, avaient déjà permis à ces Etats d'appliquer certaines mesures économiques dirigées contre d'autres Etats. Si cet appareil a été utilisé jusqu'alors dans des buts contraires aux principes des Nations Unies et incompatibles avec la Charte, tels que la discrimination en matière de commerce avec les pays socialistes ou le blocus contre la République cubaine, son existence démontre pourtant la possibilité de prendre de telles mesures dans une direction juste et positive. Et il serait cette fois-ci approprié de s'en servir dans l'intérêt de la paix, pour des buts répondant à la Charte et aux résolutions des Nations Unies.

25. Il n'y a donc pas de sérieux obstacles ou de problèmes techniques ou économiques insurmontables qui puissent empêcher de prendre de telles mesures. Ce qui importe, c'est le problème politique qui consiste à amener les gouvernements des puissances dont les relations économiques avec la République sud-africaine sont d'importance décisive à se libérer de l'emprise de certaines forces de réaction, à rompre la solidarité tacite ou proclamée avec les racistes sud-africains et à agir conformément à leurs devoirs et responsabilités en tant que Membres de l'Organisation des Nations Unies et notamment en tant que membres du Conseil de sécurité, en accord d'ailleurs avec leurs propres déclarations par lesquelles ils ont condamné ici même la politique des racistes sud-africains comme étant contraire aux principes de la Charte et dangereuse pour la paix internationale.

26. Quant à notre délégation, elle est prête à appuyer une résolution qui contiendrait des mesures appropriées et efficaces dans le cadre de l'Article 41 de la Charte et à voter pour elle. Cette position correspond d'ailleurs à l'attitude de notre peuple, qui a toujours condamné toutes les manifestations du racisme, et à la politique de notre gouvernement, qui a donné son appui aux résolutions de l'Assemblée générale et qui, en application de ces résolutions, a entre autres fermé son consulat général à Johannesburg, qui constituait sa seule représentation officielle en Afrique du Sud.

27. Il va de soi que le Gouvernement tchécoslovaque continue d'être prêt à appuyer toutes mesures efficaces tendant à mettre en pratique les principes de la Charte et les résolutions contre le racisme agressif dans toutes ses manifestations.

28. M. HSUEH (Chine) [traduit de l'anglais]: Ma délégation regrette profondément que, depuis la dernière fois où le Conseil de sécurité a discuté la question de l'apartheid, c'est-à-dire depuis décembre 1963, la situation en Afrique du Sud, loin de s'améliorer, ait encore empiré. Les actes de répression et d'inhumanité ont continué avec une vigueur et une dureté accrues. Les informations sur l'Afrique du Sud parues dans la presse de ce matin au sujet de la condamnation des leaders du nationalisme africain montrent que la résolution [S/5761] adoptée par le

to continue much longer, there is no telling what tragic events may yet overtake the African continent.

29. Members of the Council have not been unmindful of the fact that each nation has its own fixations, its own neuroses and its own areas of irrationality. Racial discrimination has had a long history in South Africa. The world community does not expect the South African authorities to effect a complete reversal of its apartheid policies overnight. But it does expect them to show some degree of co-operation with the United Nations and thus demonstrate its willingness to carry out the obligations it has assumed as a Member of the Organization.

30. Realizing the immensely complex and difficult problem with which it has been faced, the Security Council, in operative paragraph 6 of its resolution of 4 December 1963 [S/5471]^{5/}, requested the Secretary-General to establish a small group of recognized experts "to examine methods of resolving the present situation in South Africa through full, peaceful and orderly application of human rights and fundamental freedoms".

31. My delegation supported the proposal because, in our opinion, it represented a constructive and forward step toward the solution of this difficult human problem. It was our hope that this might open up opportunities for a fruitful exchange of views and thus remove the obstacles which have hitherto blocked all meaningful communication between the United Nations and the Government of South Africa. The possibilities for good, we believed, were enormous.

32. It is to be regretted that the Government of South Africa has reacted to this in a negative manner. It has refused to receive the Group of Experts appointed by the Secretary-General and characterized its intended visit to South Africa as an "unparalleled attempt at deliberate interference" in the internal affairs of the Republic. Thus the Group of Experts was unable to go to South Africa. In such circumstances, it was obliged to make its report without the benefit of the co-operation of the South African authorities. If the report contained in document S/5658 is indeed full of "inaccuracies, distortions and erroneous conclusions based on false premises" as has been alleged by the Permanent Representative of South Africa in his letter to the President of the Security Council [S/5723]^{6/}, the South African authorities have only themselves to blame. Instead of criticizing the report after it was published, would it not have been much better and more useful for South Africa to have come forward and have taken appropriate steps to co-operate with the United Nations?

33. No less urgent than the need for establishing communication between the United Nations and the Government of South Africa is the necessity of establishing communication between the white and non-white sectors of the South African population. The report of the Group of Experts has, I believe rightly, laid down the

Conseil voici quelques jours [1128ème séance] n'a pas eu d'effet. Si ce triste état de choses devait se prolonger, on ne peut prévoir quels tragiques événements pourraient s'abattre encore sur le continent africain.

29. Les membres du Conseil n'ont pas été sans tenir compte du fait que chaque pays a ses idées fixes, ses névroses, ses déraisons. La discrimination raciale a un long passé en Afrique du Sud. La communauté mondiale n'attend pas des autorités sud-africaines qu'elles renoncent du jour au lendemain à leur politique d'apartheid. Mais ce qu'elle leur demande, c'est de témoigner d'un certain désir de coopérer avec les Nations Unies et de prouver ainsi qu'elles sont disposées à s'acquitter des obligations qu'elles ont assumées lorsque leur pays est devenu Membre de l'Organisation.

30. Se rendant compte de la complexité et de la difficulté immenses du problème, le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général, au paragraphe 6 du dispositif de sa résolution du 4 décembre 1963 [S/5471]^{5/}, de créer un petit groupe d'experts éminents "et de le charger d'étudier les méthodes qui permettraient de régler la situation actuelle en Afrique du Sud par l'attribution intégrale, pacifique et ordonnée des droits de l'homme et des libertés fondamentales".

31. Ma délégation a appuyé cette proposition parce qu'elle représentait, à son avis, une mesure positive et un pas en avant vers la solution de ce difficile problème humain. Nous espérions qu'elle offrirait l'occasion d'un fructueux échange de vues et écartelerait ainsi les obstacles qui avaient empêché jusque-là toute communication utile entre les Nations Unies et le Gouvernement sud-africain. Les perspectives d'une amélioration nous paraissaient extrêmement favorables.

32. Il est regrettable que le Gouvernement sud-africain ait réagi négativement à cette initiative. Il a refusé de recevoir le Groupe d'experts nommé par le Secrétaire général et a qualifié son projet de visite en Afrique du Sud de "tentative sans précédent d'ingérence délibérée" dans les affaires intérieures de la République. Ainsi, le Groupe d'experts n'a pas pu se rendre en Afrique du Sud. C'est pourquoi il a dû faire son rapport sans avoir bénéficié du concours des autorités sud-africaines. Si ce rapport [S/5658] comprend véritablement "une bonne part d'inexactitudes, de déformations et de conclusions erronées, fondées sur de fausses prémisses", comme le prétend le représentant permanent de l'Afrique du Sud dans sa lettre adressée au Président du Conseil de sécurité [S/5723]^{6/}, les autorités sud-africaines ne peuvent s'en prendre qu'à elles-mêmes. Au lieu de critiquer le rapport après sa publication, n'aurait-il pas été de beaucoup préférable et plus utile que l'Afrique du Sud sorte de son isolement et fasse le nécessaire pour donner son concours aux Nations Unies?

33. Avec non moins d'urgence qu'entre les Nations Unies et le Gouvernement sud-africain, la nécessité d'une communication entre le secteur blanc et le secteur non blanc de la population sud-africaine s'impose. Le rapport du Groupe d'experts énonce, avec raison selon moi, le principe fondamental selon

^{5/} Official Records of the Security Council, Eighteenth Year, Supplement for October, November and December 1963.

^{6/} Ibid., Nineteenth Year, Supplement for April, May and June 1964.

^{5/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-huitième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1963.

^{6/} Ibid., dix-neuvième année, Supplément d'avril, mai et juin 1964.

basic principle that "the future of South Africa should be settled by the people of South Africa—all the people of South Africa—in free discussion" [S/5658, para. 8].

34. In order to give effect to this principle, the report recommends the establishment of a fully representative national convention which "would consider the views and proposals of all those participating and set a new course for the future" [*ibid.*]. Mr. Dennis V. Cowen, formerly Dean of the Faculty of Law at the University of Cape Town and a fifth-generation white South African, has endorsed the proposal in an article published in the 17 May 1964 issue of The New York Times Magazine. He said:

"No sound and enduring solution can come until South Africans of all races, and of all significant political groups, are free to consult together and plan the framework of their future government. It is still the ardent hope of many South Africans—white as well as non-white—that such consultation will take place, leading, hopefully, to a multiracial national convention."

35. This proposal of the Group of Experts should receive most serious consideration by the Security Council. My delegation believes, however, that the proposed convention should not have a hard and fast agenda and should not determine beforehand what should or should not be discussed. Flexibility is the essence of the matter. In the words of Mr. Cowen:

"... What matters most at this stage is that the people of South Africa—all the people—should be persuaded to consult with each other rather than maim each other. Here, indeed, is a direction in which international influence may constructively be channelled."

These, I submit, are words of wisdom.

36. Moreover, my delegation believes that in considering the proposal of the Group of Experts the Security Council should take into account the necessity of careful study and preparation for it to be translated into reality. The Group of Experts appears to be cognizant of the fact that racial discrimination is so deeply embedded in the mores of the white South African minority that it cannot be done away with in short order. There is no quick or easy way out. What is needed is a sound and enduring solution of the apartheid question. The issues at stake are so plainly momentous that adequate time must be allowed for the development and achievement of such a solution.

37. This does not mean, however, that the United Nations should relax its pressure on the South African Government to bring about a peaceful and orderly transformation of its policies. On the contrary, it must continue to make it unmistakably clear to the South African Government that its apartheid policies are causing universal resentment and condemnation and that unless it takes steps to mend its ways, tragedy and disaster will be unavoidable.

38. In this respect, my delegation wishes to pay tribute to the Special Committee for the energetic manner in which it has carried out its mandate. Already the United Nations is coming to the end of its patience,

lequel "l'avenir de l'Afrique du Sud doit être réglé par le peuple de l'Afrique du Sud, tout le peuple de l'Afrique du Sud, au cours de discussions libres" [S/5658, par. 8].

34. Afin de donner effet à ce principe, le rapport recommande l'établissement d'une convention nationale pleinement représentative qui "examinerait les vues et les propositions de tous ses participants et tracerait une nouvelle voie pour l'avenir" [*ibid.*]. M. Dennis V. Cowen, ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université du Cap et appartenant à une famille de Sud-Africains blancs établie depuis cinq générations dans le pays, a appuyé cette proposition dans un article publié dans le numéro du New York Times Magazine du 17 mai 1964. Il écrivait:

"Une solution rationnelle et durable ne sera possible que si les Sud-Africains de toutes les races et de tous groupements politiques importants sont libres de se consulter et de fixer le cadre de leur futur gouvernement. Beaucoup de Sud-Africains — blancs et non blancs — espèrent encore ardemment qu'une telle consultation aura lieu et conduira à une convention nationale multiraciale."

35. La proposition du Groupe d'experts doit retenir très sérieusement l'attention du Conseil de sécurité. Toutefois, ma délégation pense que l'ordre du jour de la convention envisagée ne devrait pas être arrêté de façon rigide et fixer d'avance ce qui doit être ou ne pas être discuté. La souplesse doit en être la caractéristique essentielle. Comme l'a dit M. Cowen:

"... Ce qui importe le plus au stade actuel, c'est que le peuple de l'Afrique du Sud, tout le peuple, soit amené à comprendre qu'il vaut mieux se concerter que s'entre-déchirer. C'est dans une telle voie que l'influence internationale pourrait le plus utilement s'exercer."

Ce sont là, à mon avis, de sages paroles.

36. En outre, ma délégation estime qu'en examinant la proposition du Groupe d'experts le Conseil de sécurité ne devra pas perdre de vue qu'une étude et une préparation minutieuses seront nécessaires pour que cette proposition puisse devenir une réalité. Le Groupe d'experts paraît s'être bien rendu compte que la discrimination raciale est si profondément ancrée dans les moeurs de la minorité blanche sud-africaine qu'elle ne peut être éliminée en peu de temps. Il n'y a pas d'issue rapide ou facile. Ce qu'il faut, c'est une solution rationnelle et durable de la question de l'apartheid. Les problèmes qui se posent sont manifestement d'une gravité telle qu'il faut prévoir suffisamment de temps pour l'élaboration et l'application d'une telle solution.

37. Cela ne signifie cependant pas que les Nations Unies doivent relâcher la pression qu'elles exercent sur le Gouvernement sud-africain pour obtenir par des voies pacifiques et dans l'ordre la transformation de sa politique. Au contraire, elles doivent continuer à faire comprendre clairement à ce gouvernement que son régime d'apartheid lui attire le ressentiment et la réprobation de tous les pays et que, s'il ne fait rien pour y remédier, il va au-devant d'événements tragiques et de désastres inévitables.

38. A ce propos, ma délégation tient à rendre hommage au Comité spécial pour la façon énergique dont il s'est acquitté de son mandat. Les Nations Unies arrivent à la limite de leur patience. Les demandes

The demand for coercive and mandatory action is becoming ever more insistent with the passing of each day.

39. The International Conference on Economic Sanctions against South Africa, held in London in April 1964, shows how vulnerable South Africa's economy actually is, should such sanctions be applied. If the Security Council has so far refrained from taking such a forceful step, it is because it believes there is still ground for hope that the point of no return has not yet been reached and a fruitful dialogue may yet be possible between the United Nations and the South African Government, as well as between the various sectors of the South African population. But time is running out. If no positive response is forthcoming from the Government of South Africa, if it continues to persist in its present attitude, the consequences can be appalling. I refuse to believe that the South African Government would, contrary to all reason and common sense, allow matters to drift to such a pass.

40. The PRESIDENT (translated from French): I call upon the representative of Sierra Leone.

41. Mr. ROGERS-WRIGHT (Sierra Leone): I have asked to intervene at this stage in view of the serious developments which have recently taken place in this lamentable story of apartheid in South Africa. We are not surprised that such inhuman sentences should have been passed, but we deeply regret such a development.

42. It is my duty to associate my delegation with the remarks made this morning by the representative of Morocco in which he drew the Council's attention to the statement made by that illustrious son of Africa and Nobel Prize winner, Chief Albert Luthuli. It is unfortunate indeed that this man, who is internationally renowned for moderation, should be forced by circumstances to make an appeal such as is contained in that statement. We join our voices in support of that appeal. I should like to repeat the words of his earnest request to save these men, not merely as individuals, but for what they stand for:

"In the name of justice, of hope, of truth and of peace, I appeal to South Africa's strongest allies, Britain and America. In the name of what we have come to believe Britain and America stand for, I appeal to those two powerful countries to take decisive action for full-scale action for sanctions that would precipitate the end of the hateful system of apartheid."

de mesures coercitives et obligatoires deviennent plus insistantes de jour en jour.

39. La Conférence internationale des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud, qui s'est tenue à Londres au mois d'avril 1964, a montré combien l'économie sud-africaine serait vulnérable si de telles sanctions étaient appliquées. Si le Conseil de sécurité s'est abstenu jusqu'à présent de prendre une mesure aussi énergique, c'est parce qu'il pense qu'il y a encore des raisons d'espérer que l'irréversible n'a pas encore été atteint et qu'un dialogue fructueux est encore possible entre les Nations Unies et le Gouvernement sud-africain, de même qu'entre les divers secteurs de la population de l'Afrique du Sud. Mais le temps presse. Si le Gouvernement sud-africain ne donne pas de réponse positive, s'il persiste dans son attitude présente, les conséquences risquent d'être effroyables. Je me refuse à croire que le Gouvernement sud-africain, au mépris de toute raison et de tout bon sens, puisse laisser les choses en venir à cette extrémité.

40. Le PRESIDENT: Je donne la parole au représentant du Sierra Leone.

41. M. ROGERS-WRIGHT (Sierra Leone) [traduit de l'anglais]: Si j'ai demandé à intervenir maintenant dans le débat, c'est en raison des graves événements survenus récemment dans cette lamentable affaire d'apartheid en Afrique du Sud. Les condamnations inhumaines qui ont été prononcées ne nous ont pas surpris, mais nous les déplorons.

42. Je dois associer ma délégation aux déclarations faites ce matin par le représentant du Maroc et dans lesquelles il a appelé l'attention du Conseil sur les paroles prononcées par cet illustre Africain, lauréat du prix Nobel, qu'est le chef Albert Luthuli. Il est regrettable, certes, que cet homme, connu dans le monde entier pour sa modération, soit contraint par les circonstances de lancer un tel appel. Nous nous joignons à cet appel. Je répéterai ici les termes de l'appel pressant qu'il a lancé en vue de sauver ces hommes, non seulement en tant qu'individus, mais pour ce qu'ils représentent:

"Au nom de la justice, de l'espérance, de la vérité et de la paix, j'en appelle aux plus puissants alliés de l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Au nom de ce que nous sommes arrivés à croire que le Royaume-Uni et les Etats-Unis défendent, j'en appelle à ces deux puissants pays pour qu'ils entreprennent une action décisive, une action de grande envergure en faveur de sanctions qui accéléreraient la fin du système honteux de l'apartheid."

43. Fait très significatif, ce sont les Africains, contrairement à ce que pensent certaines personnes, qui souffriraient le plus de l'imposition de sanctions. Le leader nationaliste africain, le chef Luthuli, a demandé en termes très clairs l'utilisation de l'arme des sanctions, qu'il considère comme le seul moyen de mettre fin à l'apartheid. Nous espérons par conséquent que les membres du Conseil de sécurité en tiendront dûment compte et qu'ils comprendront que le moment est venu d'appliquer, au nom de l'humanité, les mesures les plus énergiques possibles pour faire face à cette terrible crise dans les relations humaines du continent africain.

44. Thank you, Mr. President, for giving me this opportunity to speak.

45. The PRESIDENT (translated from French): I call upon the representative of India.

46. Mrs. Lakshmi N. MENON (India): I am grateful to you, Mr. President, for giving me permission to say a few words on this occasion when we have come to know of the harsh and unjustified sentences pronounced in the Rivonia trial. My delegation feels that we shall be failing in our duty if we do not add our voice to the general and persistent demand for justice by the people of South Africa and the world.

47. We have listened with deep emotion and profound concern to the moving statement of Chief Luthuli, which the representative of Morocco has placed before the Council. It should cause us deep concern and anxiety because that statement shows how helpless we have become in the face of the intransigence of one of the Members of this great Organization.

48. As my delegation pointed out during its intervention earlier [1127th meeting], the world looks to the United Nations for the rectification of injustice and to the Security Council for the maintenance of world peace. It is, therefore, all the more saddening to think that the problem of apartheid instead of being solved should become a menace and a threat to international peace, that it should unleash violence which, while distasteful to all of us, has to be accepted as justifiable in the context of South Africa's racial policies.

49. Today the problem is not only one of sanctions but of creating a situation with overtones of violence which appears as a prelude to a graver situation. The Chief's statement has clearly pointed out how after four years of peaceful efforts the people of South Africa—not only the Blacks, but of all colours, including the Whites—have found the South African Government does not understand peace or peaceful methods, but is determined to resort to methods which are by no means civilized or peaceful.

50. The United Nations stands for peace: peaceful negotiations for the settlement of problems. When these fail, what is the responsibility of the big Powers—the permanent members who have the responsibility for the maintenance of peace? My delegation was surprised the other day at the arguments of some of the permanent members after appeals had been made to them to lend their support to the resolution demanding amnesty to prisoners. They ignored that there have been instances in history when verdicts were withdrawn in response to popular appeal. We were told that we were interfering in the domestic affairs of South Africa; that we were interfering with the due processes of law. Does membership in the United Nations not impose any responsibility on South Africa to abide by its pledge? Is any Member warranted in invoking Article 2 (7) of the Charter to justify its illegal actions, its cruel laws, its suppression of fundamental rights and the promotion of discrimination and segregation? It would indeed be a sad day for the whole world of the United Nations, and especially for the Security Council, if it should find itself unable to maintain world peace through its efforts.

44. Je vous remercie, Monsieur le Président, de m'avoir permis de prendre la parole.

45. Le PRESIDENT: Je donne la parole à la représentante de l'Inde.

46. Mme Lakshmi N. MENON (Inde) [traduit de l'anglais]: Je vous suis reconnaissante, Monsieur le Président, de bien vouloir m'autoriser à dire quelques mots au sujet des condamnations cruelles et injustifiées qui ont été prononcées dans le procès de Rivonia. Ma délégation estime que nous manquerions à notre devoir si nous ne joignions pas notre voix à celles des peuples d'Afrique du Sud et du monde entier qui ne cessent de demander justice.

47. Nous avons écouté avec une profonde émotion et une vive inquiétude l'émouvante déclaration du chef Luthuli, dont le représentant du Maroc a donné lecture au Conseil. Notre inquiétude s'explique par le fait que cette déclaration montre à quel point nous sommes devenus impuissants devant l'intransigeance d'un des Membres de l'Organisation.

48. Comme ma délégation l'a fait observer dans son intervention précédente [1127ème séance], le monde attend des Nations Unies qu'elles redressent l'injustice et du Conseil de sécurité qu'il maintienne la paix. Il est donc d'autant plus attristant de penser que le problème d'apartheid, loin d'être résolu, est devenu une menace à la paix internationale et que son existence ouvre la voie à des actes de violence qui nous répugnent à tous, mais que les conditions créées par la politique raciale de l'Afrique du Sud nous obligent à reconnaître justifiés.

49. Aujourd'hui, il ne s'agit pas uniquement de sanctions, il est question de l'établissement d'une situation confinant à la violence et paraissant être le prélude d'une situation encore plus grave. Dans sa déclaration, le chef Luthuli a montré clairement qu'après quatre années d'efforts pacifiques le peuple d'Afrique du Sud, comprenant non seulement les éléments de race noire mais ceux de toutes couleurs, même les blancs, s'est rendu compte que le Gouvernement sud-africain ignore tout de la concorde et de l'esprit de conciliation et qu'il est résolu à employer des méthodes qui n'ont rien de civilisé ni de pacifique.

50. Les Nations Unies défendent un idéal de paix et préconisent le règlement des différends par voie de négociations. Lorsque la négociation échoue, quel est le devoir des grandes puissances, des membres permanents qui ont la responsabilité du maintien de la paix? Ma délégation a été surprise dernièrement des arguments invoqués par certains de ces membres permanents auxquels on demandait d'appuyer la résolution réclamant l'amnistie des détenus. Ils ont paru ignorer que l'histoire offrait des exemples de cas où des procès ont été abandonnés en réponse à un appel populaire. On nous a dit que nous voulions intervenir dans les affaires nationales de l'Afrique du Sud, que nous voulions intervenir dans l'exercice légal de la justice. Est-ce que la qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies n'entraîne pour l'Afrique du Sud aucune obligation de respecter ses engagements? Un Membre est-il fondé à invoquer le paragraphe 7 de l'Article 2 de la Charte pour justifier des actes illégaux, des lois cruelles, la suppression des droits fondamentaux, la discrimination et la ségrégation? Il est en vérité

51. Before I conclude, I hope my delegation will be permitted to impress upon the Council and the members here the seriousness of the situation in South Africa and the urgent need for the big Powers to join the seven who voted for the resolution of 9 June as well as the millions of voices which are demanding justice for the 13 million people in South Africa.

52. The PRESIDENT (translated from French): I call upon the Foreign Minister of Liberia.

53. Mr. GRIMES (Liberia): The judge in South Africa has pronounced sentence in the Rivonia trial of non-whites in South Africa who have been tried under the most arbitrary laws ever enacted in this century by a minority which is seeking to perpetuate itself at a great cost in human misery and human sufferings. Yet, we have listened to some in this Council who, while stating that the system of apartheid is abhorrent, also say or imply that the United Nations has no authority to take what is a clearly legitimate measure under the Charter to end such crimes against humanity. Moreover, even after clearly ignoring and defying all appeals and resolutions by the General Assembly and the Security Council, some permanent members seem to condone South Africa's intransigence at the expense of the authority and prestige of the United Nations which they claim to support. This Organization, like all institutions, has its limitations—and no one disputes this, but are the limitations so many that the United Nations is unable to take effective action, or are some countries lacking the will to enable the United Nations to take effective action in this matter?

54. The statement issued by Chief Albert Luthuli on the outcome of the trial of Mandela, Sisulu and others—a statement already read into the record by the representative of Morocco—mirrors the feelings of all the people of Africa. Truly today is a day of tragedy for Africa and a day of infamy for the white masters of South Africa. Decent men and women throughout the world are stunned by this latest act of inequity being perpetrated by the Government of South Africa in its continued campaign of repression and oppression of those who oppose the heinous and nefarious policy of apartheid. Mandela and others, sentenced to life imprisonment today, have now been apparently relegated to oblivion where the South African racists hope their voices as leaders of the millions of Africans in bondage in that country will no longer be raised in protest against the brutality which is their constant lot. It is not only Mandela and the other convicted men who have been sentenced to imprisonment for their political beliefs—it is all those who seek equality, whose only desire is to enjoy the blessings of freedom and to pursue a life of peace and happiness. But it is Mandela, Sisulu and others who must pay the price for the noble aspirations of mankind—aspirations that strive for the brotherhood of all humanity.

désolant pour le monde entier que les Nations Unies, et tout spécialement le Conseil de sécurité, constatent que leurs efforts sont impuissants à maintenir la paix.

51. Avant de terminer, j'espère que ma délégation sera autorisée à insister auprès du Conseil et des membres ici présents sur la gravité de la situation en Afrique du Sud et sur l'urgente nécessité pour les grandes puissances de se joindre aux sept pays qui ont voté pour la résolution du 9 juin ainsi qu'aux millions de personnes qui réclament justice pour les 13 millions de Sud-Africains.

52. Le PRESIDENT: Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères du Libéria.

53. M. GRIMES (Libéria) [traduit de l'anglais]: Au procès de Rivonia, des condamnations ont été prononcées contre des non-blancs sud-africains, jugés en vertu des lois les plus arbitraires qui aient jamais été promulguées dans notre siècle, des lois faites par une minorité qui cherche à se perpétuer en infligeant à d'autres d'indécibles souffrances humaines. Cependant, des membres du Conseil de sécurité disent ou laissent entendre, tout en reconnaissant que le système de l'apartheid est répugnant, que les Nations Unies n'ont pas le pouvoir de prendre une mesure, nettement légitime pourtant en vertu de la Charte, destinée à mettre fin à de tels crimes contre l'humanité. De plus, malgré une attitude qui brave ouvertement les appels et les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité, certains membres permanents semblent excuser l'intransigeance de l'Afrique du Sud, aux dépens de l'autorité et du prestige de l'Organisation des Nations Unies, qu'ils prétendent soutenir. Certes, l'Organisation, comme toutes les institutions, a ses limites, nul ne le conteste. Mais ces limites sont-elles si nombreuses qu'elles empêchent l'Organisation de prendre des mesures efficaces, ou bien est-ce plutôt que certains pays ne souhaitent pas permettre à l'Organisation de prendre de telles mesures?

54. La déclaration faite par le chef Albert Luthuli à l'issue du procès de Mandela, de Sisulu et d'autres, déclaration dont le représentant du Maroc a déjà donné lecture au Conseil, reflète les sentiments de tous les peuples d'Afrique. Ce jour est véritablement un jour de tragédie pour l'Afrique et d'infamie pour les maîtres blancs de l'Afrique du Sud. Dans le monde entier, les hommes et les femmes qui se respectent ont été frappés de stupeur à la nouvelle de cette dernière iniquité commise par le Gouvernement sud-africain dans sa campagne persistante de répression et d'oppression contre ceux qui s'opposent à la politique haineuse et néfaste de l'apartheid. Mandela et d'autres, condamnés aujourd'hui à la détention perpétuelle, sont apparemment relégués maintenant dans l'oubli. Les racistes sud-africains espèrent ainsi que ces leaders de millions d'Africains en esclavage ne pourront plus éléver la voix pour protester contre la brutalité qui est constamment leur loi. Ce ne sont pas seulement Mandela et les autres qui ont été condamnés à l'emprisonnement pour leurs opinions politiques — ce sont tous ceux qui recherchent l'égalité et dont le seul désir est de jouir des bienfaits de la liberté et d'une vie paisible et heureuse. Mais Mandela, Sisulu et les autres doivent payer pour les nobles aspirations de l'humanité, les aspirations à l'établissement d'une fraternité universelle.

55. We endorse the moving statement of that great African, Chief Luthuli, and call upon the Security Council, and especially upon the permanent members of the Security Council, to come to the rescue of those men who already may have begun to die from long periods of torture and confinement. I said before, and I say it again: this problem rests squarely in your hands.

56. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): It was with a feeling of profound indignation and abhorrence that the peoples of the world learnt of the fresh act of lawlessness, tyranny and utter disregard for human rights and justice—the pronouncement of another monstrous sentence on South African patriots fighting for the sacred rights of their people, for the freedom and independence of the inhabitants of South Africa.

57. The ink was not yet dry on the resolution which the Security Council had just adopted when the world found itself confronted with fresh acts of criminal repression by the racist régime of South Africa.

58. We fully share the deep concern and alarm of those participants in the Council's meeting who raised their voices in protest and indignation and who today expressed support for the fighting elements, the patriots of the Republic of South Africa. We also fully endorse the message of Albert Luthuli which the representative of Morocco read out to us. The Security Council cannot ignore the appeal embodied in that statement—the appeal to all men everywhere, and in particular the call to South Africa's closest allies, the United Kingdom and the United States.

59. It is impossible to be silent, to remain neutral, to tolerate attempts at evasion, to refrain from taking a position on this reign of lawlessness, arbitrary trials, repression by imprisonment. Members of the Security Council cannot and must not be silent, especially those who shoulder a heavy responsibility for the fate of the world and its peoples, and for world security. No verbal justifications, no legal casuistry, no verbiage like that heard at previous meetings from some members of the Security Council, including permanent members, can possibly justify a position of indifference, abstention from action, and non-intervention.

60. We are dealing here with most heinous crimes against humanity—the criminal apartheid policy. The United Nations Charter requires all of us, and particularly the members of the Security Council, to take whatever steps are necessary and to do whatever is in our power to stop such shocking use of force and lawlessness.

61. The fresh arbitrary act of the South African régime can be regarded only as a challenge to the Security Council and to our Organization, and the Security Council must respond in a most decisive manner.

55. Nous nous associons à l'émouvante déclaration de ce grand Africain qu'est le chef Luthuli; nous adressons un appel aux membres du Conseil de sécurité et particulièrement à ses membres permanents pour qu'ils se portent au secours de ces hommes qui sont peut-être déjà en train de mourir des effets de longues périodes de torture et d'emprisonnement. Je l'ai déjà dit et je le répète: la question est entièrement entre les mains des membres du Conseil de sécurité.

56. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: C'est avec une profonde indignation et avec un sentiment de répulsion que les peuples ont accueilli ce nouvel acte arbitraire et illégal, cette violation de tous les droits et de la justice, lorsqu'ils ont appris la condamnation monstrueuse prononcée contre les patriotes qui, en Afrique du Sud, luttent pour les droits sacrés de leur peuple, pour la liberté et l'indépendance des habitants de leur pays.

57. A peine la résolution que vient d'adopter le Conseil sortait-elle de presse que le monde était témoin de nouvelles répressions criminelles de la part du régime raciste.

58. Nous partageons entièrement les vives préoccupations et la profonde inquiétude de ceux qui, à la table du Conseil, ont élevé leur voix pour exprimer leurs protestations et leur indignation et ont manifesté leur appui aux combattants, aux patriotes qui luttent dans la République sud-africaine. Nous souscrivons sans réserve à l'appel lancé par Albert Luthuli, dont le représentant du Maroc nous a donné lecture. Le Conseil de sécurité ne saurait rester indifférent devant cet appel, adressé à tous les hommes et plus particulièrement aux alliés les plus proches de l'Afrique du Sud, le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

59. Il est impossible de garder le silence, il est impossible de demeurer neutre et de tolérer les tentatives que l'on fait pour rester à l'écart, pour ne pas se prononcer sur ce déchaînement d'actes illégaux, sur l'arbitraire des représailles perpétrées dans les prisons. Les membres du Conseil de sécurité ne peuvent pas et ne doivent pas rester silencieux, surtout ceux auxquels incombe la noble responsabilité du maintien de la paix, du sort des peuples et de la sécurité internationale. Aucune justification verbale, aucune argutie juridique, aucun verbiage comme celui auquel se sont livrés, aux séances précédentes, certains membres du Conseil de sécurité, notamment des membres permanents, ne peut et ne doit justifier une attitude indifférente, une attitude d'abstention et de non-intervention.

60. Il s'agit des crimes les plus odieux contre l'humanité; il s'agit de la politique criminelle d'apartheid. La Charte de notre organisation exige de tous, et en particulier des membres du Conseil de sécurité, qu'ils prennent toutes les mesures en leur pouvoir, qu'ils ne ménagent aucun effort, pour faire cesser ces représailles et cet arbitraire révoltants.

61. Le nouvel acte arbitraire du régime sud-africain ne peut être considéré que comme un défi lancé au Conseil de sécurité et à notre organisation, et le Conseil se doit de relever ce défi de la façon la plus énergique.

62. The USSR delegation is convinced that the Security Council will examine the issue under consideration with all due seriousness and attention and will take a decision that will fully redress the tragic situation in which the long-suffering people of South Africa have found themselves for so many years.

63. The PRESIDENT (translated from French): If there is no objection, the next meeting of the Security Council will take place on Monday at 10.30 a.m., as I have no further speakers for today.

The meeting rose at 1.5 p.m.

62. La délégation soviétique est convaincue que le Conseil de sécurité saura se montrer à la hauteur de ses responsabilités et consacrer toute son attention à la question en discussion, et qu'il saura prendre une décision de nature à mettre fin à jamais à la tragédie qui se poursuit depuis tant d'années sur la terre du peuple martyr d'Afrique du Sud.

63. Le PRESIDENT: La liste des orateurs pour aujourd'hui est épuisée. Si je n'entends aucune objection, je fixerai, après avoir consulté mes collègues, notre prochaine séance au lundi 15 juin 1964, à 10 h 30.

La séance est levée à 13 h 5.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.